



Afin de maintenir une vie villageoise, le Conseil général de Curtilles a suivi la Municipalité et son syndic, Eric Binggeli, dans leur volonté de rénover le Café Fédéral. JEAN-PAUL GUINNARD

Curtilles investit gros pour maintenir son Café Fédéral

Société

Grâce à un crédit de 1,7 million de francs, le bistrot survivra au départ à la retraite de ses tenanciers

Sébastien Galliker

«Cela m'aurait ennuyée que l'établissement ne rouvre pas après notre départ en retraite. Mais grâce à ce projet de la Commune, le futur tenancier aura tout pour bien faire dans le nouveau bistrot.» Entre deux visites de clients à l'heure du café ce lundi matin, Annick Murat passe la panosse dans cette pinte villageoise à l'ancienne, à l'entrée de Curtilles. À la fin du mois, la tenancière profitera d'une retraite bien méritée aux côtés de son époux, Serge. Le couple déménagera à quelques pas pour ses vieux jours. Avec le soulagement de savoir que l'aventure ne s'arrêtera pas là, puisque le Café Fédéral rouvrira ses portes quelques mois plus tard.

Lors de sa séance de juin, le Conseil général a en effet validé un préavis de 1,7 million de francs pour refaire l'auberge communale. Avec un montant pris sur les fonds de réserve, la Commune de quelque 300 habitants devra emprunter 950 000 francs pour financer le futur chantier, qui devrait commencer en fin d'année, après la mise à

l'enquête du dossier. «Nous avons senti la forte volonté de conserver un établissement public au sein de la population», explique le syndic, Eric Binggeli, dont le préavis a été adopté à bulletins secrets par 24 oui contre 4 non dans les murs du café.

En 2015, une étude avait été lancée pour créer un nouveau bâtiment communal avec une salle polyvalente et quatre appartements, en parallèle du remodelage du Café Fédéral. Jugé trop onéreux (5 millions), le projet avait été abandonné l'an passé. Pour préserver cet es-

pace de sociabilité, la Commune se concentrera donc sur l'établissement public.

En juin, la petite maison carrée située devant le bistrot a été rasée, lui offrant plus de dégagement. Au rez, le restaurant d'une cinquantaine de places sera revu et mis aux normes, notamment pour les personnes à mobilité réduite. Une grande terrasse sera créée. Et à l'étage, le six-pièces des tenanciers sera transformé en quatre-pièces et demie, avec entrée et cuisine indépendantes, ainsi que deux cham-

bres d'hôte. «À terme, une place de jeux et des pistes de pétanque devraient être aménagées à proximité et l'arrêt de bus déplacé pour ramener le centre du village vers le café», ajoute encore le syndic.

«Il n'y a plus vraiment de bon bistrot dans nos campagnes, donc c'est bien que la Commune fasse un geste», se réjouissait un client au sujet de la décision. Mais son voisin de regretter que les personnes ayant soutenu l'investissement n'y viennent pas souvent.

La participation de la population est justement un enjeu primordial aux yeux de GastroVaud, la faïtière des cafetiers. «Avec la fermeture des boucheries, des épiceries ou des boulangeries, le café est souvent le dernier espace de sociabilité dans les villages. À ce titre, je me réjouis de la décision de la Commune de Curtilles», salue son président, Gilles Meystre. Il recommande au passage d'instaurer un loyer progressif au futur tenancier afin de lui permettre de se faire sa clientèle sans charges trop importantes au début, dans un secteur où les marges sont souvent faibles. Le futur exploitant devra lui tenter de se distinguer de la concurrence et miser sur l'authenticité s'il veut réussir sur la durée. À cet égard, le syndic aimerait trouver une personnalité rassembleuse et prête à s'investir pour la vie du village et les sociétés locales. La perle rare devrait entrer en fonction dans un an.

À Suchy, l'Auberge rouvre

● La nécessité d'avoir un bistrot, lieu d'ancrage social, la Commune de Suchy l'avait bien compris. En 2013, la Municipalité avait profité de la réalisation d'un bâtiment multifonctionnel à la place de son vieux battoir défraîchi pour y loger un restaurant. L'Auberge Communale prenait ainsi le relais du National, fermé depuis quelques années. L'établissement public inauguré en août 2015 a toutefois fermé ses portes en mars. Les exploitants ayant rencontré des problèmes de gestion, les autorités n'ont pas eu d'autre choix que de résilier le bail.

Mais l'Auberge Communale rouvrira ses portes début août. Avec à sa tête Stéphane Richard.

Ancien apprenti de La Prairie à Yverdon, le quinquagénaire a souhaité revenir dans sa région natale après avoir roulé sa bosse dans la restauration et l'hôtellerie en Suisse allemande. À Suchy, il gardera la ligne de ses prédécesseurs en proposant des mets de brasserie, souvent élaborés à base de produits régionaux. L'établissement étant doté d'un four à pizza, sa carte aura également une touche italienne. «Le bâtiment abrite aussi la grande salle et des locaux de séminaires. Ceux qui les louent pourront faire appel à lui pour un service traiteur qui propose menus ou apéros», précise le vice-syndic Thierry Herman. **F.R.A.**